



0Téléphone et fax 032 438 88 54

Courchapoix, le 25 juin 2018

Courriel : [admin.com@courchapoix.ch](mailto:admin.com@courchapoix.ch)

[com.courchapoix@bluewin.ch](mailto:com.courchapoix@bluewin.ch)

Mairie : [mairie@courchapoix.ch](mailto:mairie@courchapoix.ch)

## Assemblée communale

**Le lundi 25 juin 2018, à 20h dans la salle communale.**

Présents : 17 personnes

Le Président des Assemblées, Pierre-André Clivaz ouvre la séance et salue les personnes présentes. Il demande de nommer 2 scrutateurs : Vuillemin René et Leanza José sont nommés.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour. Il informe que pour le point 3, le conseil demande de voter un crédit de fr. 360'000.-- en lieu et place de fr. 260'000.-- en raison de travaux dus aux crues du 12 juin dernier.

L'assemblée accepte l'ordre du jour comme présenté.

### **1. PV de la dernière assemblée.**

Le PV n'est pas lu à l'assemblée, il est disponible sur le site internet selon notre règlement communal.

Le Président des Assemblées demande s'il y a des remarques au sujet du PV.

**Il est accepté comme présenté sans avis contraire.**

### **2. Présentation et approbation des comptes 2017 de la commune et de la bourgeoisie.**

La caissière, Corinne Bart donne lecture des comptes de la commune, ces derniers bouclent avec un déficit de fr. 20'283.46 pour un total de charges de fr. 2'179'963.78 et des produits de fr. 2'159'680.32.

Louis-Joseph Fleury informe l'assemblée que la dette par habitant est de fr. 9'489.-- avec les bâtiments du Brelidé et du SIS. Voir annexe.

Ensuite, la caissière donne lecture des comptes de la bourgeoisie, ceux-ci bouclent avec un bénéfice de fr. 2'719.50 pour un total de produits de fr. 32'163.90 et des charges de fr. 29'444.40.

Vanessa Freléchox donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes du 28 mai 2018.

L'assemblée n'ayant pas de question, on passe au vote.

**Les comptes sont acceptés à l'unanimité sans avis contraire.**



---

### **3. Présentation et voter le crédit nécessaire de fr. 360'000.-- pour la réfection et l'entretien des berges et donner compétence au conseil pour la réalisation et la consolidation du crédit.**

---

Le conseiller, Marc Kury, présente ce point.

Le conseil a mandaté le bureau Biotec pour étudier l'état des berges. Suite à la visite de Biotec sur le terrain, 3 zones sont sujettes à entreprendre des travaux d'entretien, soit :

- 1) Secteur de l'école des Oeuches
- 2) Secteur du Cornat
- 3) Secteur du Brelidé

Les travaux les plus urgents sont le secteur de l'école des Oeuches, les autres travaux seront entrepris dans le courant 2019 sur la base d'une autorisation du canton. Les travaux sont subventionnés à 45 %.

Pour le secteur du Cornat, il est prévu d'élargir la berge en faisant une emprise sur les terrains privés ; revitalisation naturelle.

Jean-Charles Leanza demande s'il est possible d'ériger des murs d'une hauteur de 1,5 m. Le conseiller lui répond que si l'élargissement de la rivière n'est pas possible il faudra ériger des murs. Louis-Joseph Fleury précise que ces travaux seront entrepris en 2019 et que le projet définitif sera discuté avec les riverains.

José Leanza trouve qu'il serait nécessaire de nettoyer les bords des rives avant de faire une revitalisation naturelle avec une emprise de terrains chez les privés, principalement dans le secteur Brelidé.

Pour le secteur du Brelidé, 2 versions sont possibles. A discuter avec les riverains concernés.

Suite à la crue du 12 juin dernier, des dégâts sont apparus dans le secteur de l'administration communale ; des pierres sont parties du mur de la berge à la hauteur de chez Frund Thérèse.

Louis-Joseph Fleury précise que si l'on établit trop de fiches actions, le canton peut exiger que la commune entreprenne les travaux des berges en totalité et il est évident que les coûts ne sont pas les mêmes. La commune n'a pas les moyens pour l'instant.

L'assemblée n'ayant plus de question on passe au vote.

**L'assemblée accepte le crédit de fr. 360'00.-- pour la réfection et l'entretien des berges y compris les travaux dus aux crues du 12 juin dernier, sans avis contraire.**

### **4. Divers**

---

Christophe Dominé informe que le canton va supprimer tous les seuils de la Scheulte. Les frais sont entièrement à la charge du canton. Les travaux débuteront cet automne. Ils commenceront à la limite de Courchapoix-Vicques jusqu'à l'entrée des premières maisons de Courchapoix.

La parole est à l'assemblée.

Jean-Charles Leanza relève que la conduite d'eau alimentant le terrain de football a été arrachée. Qui prend la réparation en charge ?



## Commune de Courchapoix



---

Daniel Steullet lui répond que c'est du ressort du SEVT mais que la partie qui rejoint la conduite principale est à la charge de l'assurance privée du FC

José Leanza demande s'il est possible de déplacer les plots à la rue du Petit-Bâle ainsi que le signal 30 km.

Le conseil répond que ce n'est pas possible de mettre le signal 30 à l'entrée de la rue. à la hauteur de l'administration, ni de marquer un passage pour piétons selon l'étude établie par le BPA en 2011.

José Leanza désirerait que les plots soient placés du côté du trottoir et spécialement le plot avec le signal 30 km.

Louis-Joseph Fleury propose de poser un cône à l'essai.

José Leanza demande pourquoi la commune n'a pas mis un passage pour piétons à la hauteur du hangar des pompiers pour les usagers déposant les sacs poubelles dans les conteneurs semi-enterrés.

Le conseil a fait la demande mais le canton a refusé.

L'assemblée n'ayant plus de question, le Président remercie les participants et lève la séance à 21h.

Au Nom de l'Assemblée Communale :

Le Président :

Pierre-André Clivaz

La Secrétaire :

Yolande Büschlen



## Courchapoix Endettement communal sans Brelidé et SIS

9 mai 2018, C.Bart

comptes	2016	2017
<b>Total des dettes avec Brelidé et SIS</b>	<b>fr. 4'163'477.00</b>	<b>fr. 4'089'879.00</b>
par habitant	9377.2	9489.28
Brelidé	fr. 1'112'820.00	fr. 1'085'820.00
SIS	fr. 1'282'719.00	fr. 1'177'644.00
<b>Total des dettes sans Brelidé et SIS</b>	<b>fr. 1'767'938.00</b>	<b>fr. 1'826'415.00</b>
Habitants	444	431
<b>Dettes nettes par habitant</b>	<b>fr. 3'981.00</b>	<b>fr. 4'237.00</b>